



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre industriel de l'État

Octobre 2025



Introduction

La Direction générale des entreprises (DGE), rattachée au ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, publie semestriellement le Baromètre industriel de l'État. Il s'agit d'un indicateur permettant de suivre et d'analyser les dynamiques industrielles en France, fondé sur le nombre net de nouveaux sites industriels, et celui d'extensions significatives de sites existants.

Méthodologie

L'indicateur vise à mesurer le nombre net d'ouvertures de sites industriels¹, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.

La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.

La comptabilisation est basée sur l'effectivité : cela correspond à la date de la première production, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.

Les données présentées ci-après doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés *a posteriori*.

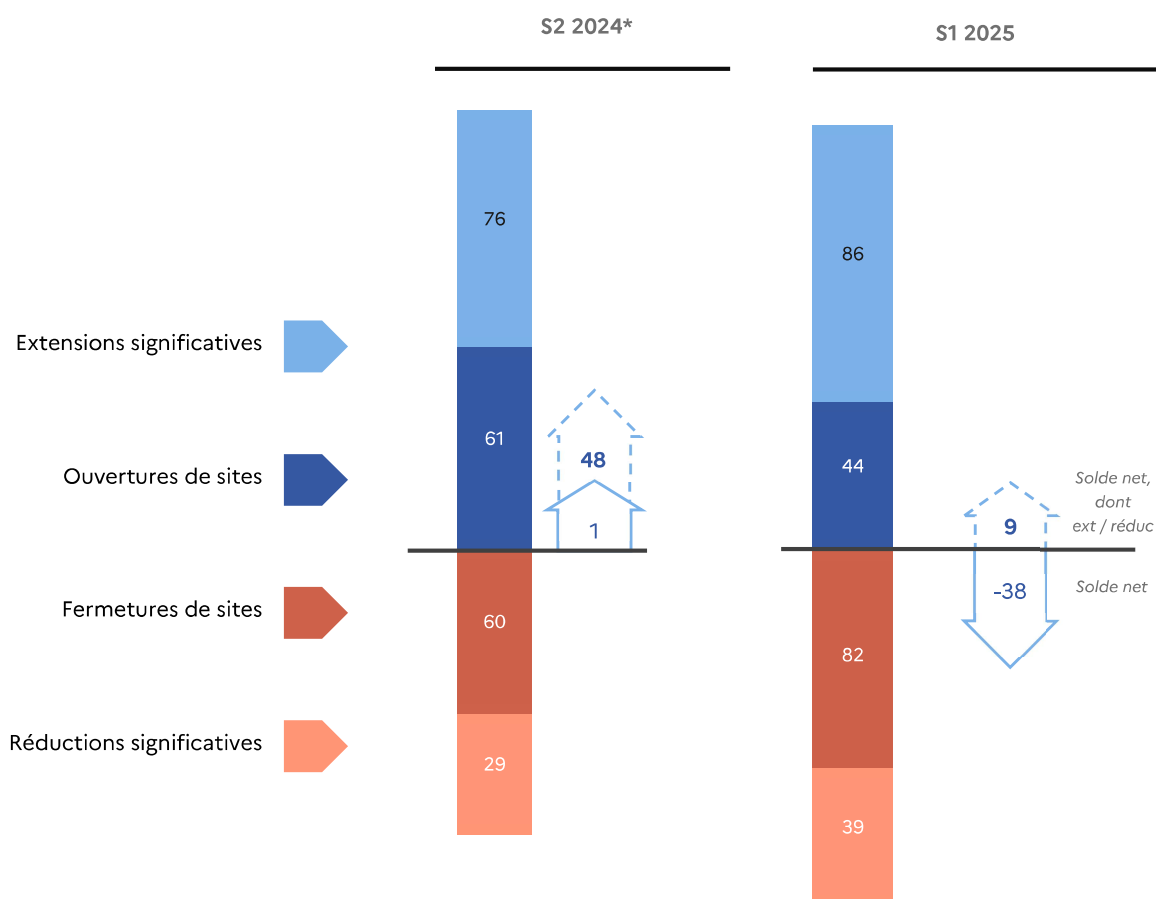
¹ Etablissement de plus de 20 salariés.

Les ouvertures de sites industriels au premier semestre 2025 : un ralentissement confirmé

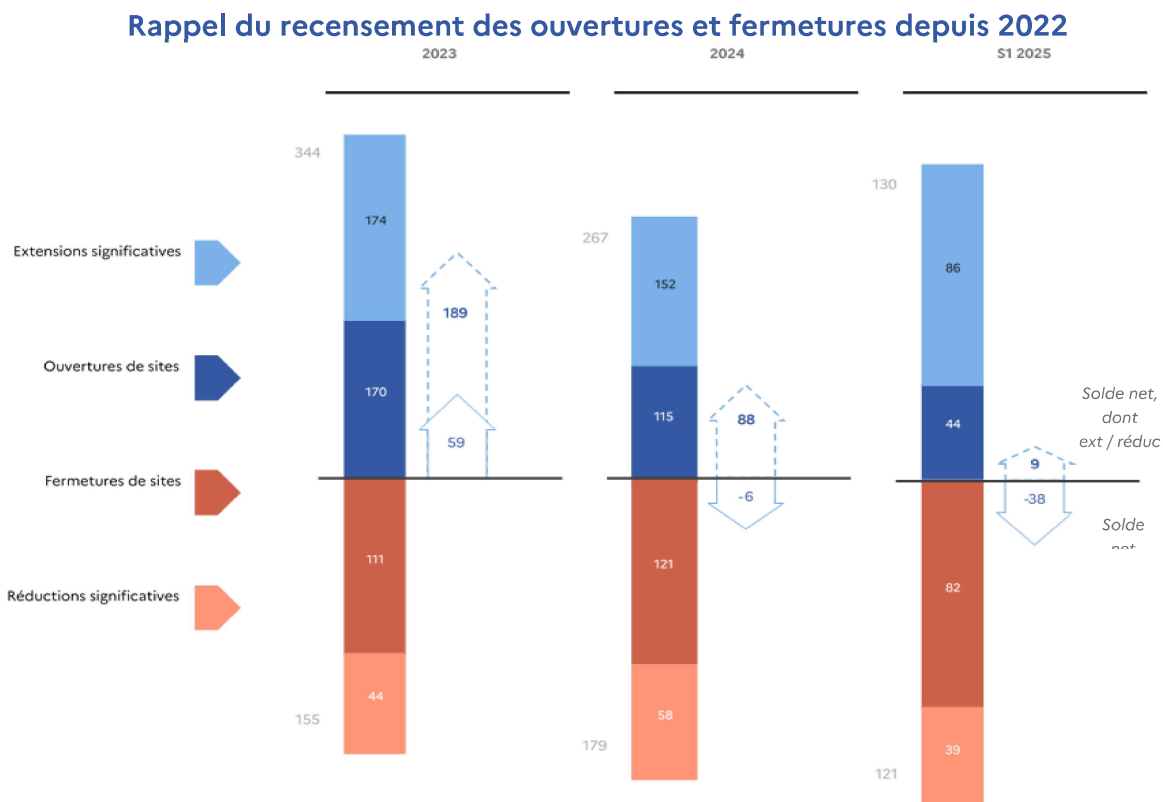
Après des tendances très positives observées en 2022 et 2023, le baromètre de l'année 2024 mesurait pour la première fois un **ralentissement de la dynamique de réindustrialisation**, avec un nombre d'ouvertures de sites industriels en baisse par rapport aux années précédentes, et, à l'inverse, une augmentation du nombre de fermetures.

Au premier semestre 2025, la France continue d'ouvrir et d'agrandir plus d'usines qu'elle n'en ferme ou n'en réduit, mais le ralentissement se poursuit avec un solde net d'ouvertures et d'extensions de +9, une baisse notable par rapport au semestre précédent (+48).

Recensement des ouvertures et fermetures pour le premier semestre 2025



(*) Chiffres actualisés par rapport à la dernière relève.



Les tendances constatées à la fin de l'année 2024 et plusieurs indicateurs économiques anticipaient ce ralentissement de la réindustrialisation. Ces mêmes indices couplés à d'autres éléments conjoncturels laissent présager que la tendance risque de se prolonger au second semestre, voire en 2026.

- Si la France reste le pays le plus attractif en Europe d'après le baromètre EY de l'attractivité, après avoir bien résisté en 2022-2023, les investissements étrangers en France ont connu une baisse en 2024 (-7% entre 2023 et 2024, tous secteurs confondus). Cette dynamique concerne également d'autres pays industriels historiques européens : l'Allemagne, l'Italie ou encore l'Espagne. Certains pays d'Europe de l'Est voient leurs IDE mieux résister sur cette période, même s'ils sont également orientés à la baisse (Pologne, Slovaquie).

- Une concurrence internationale accrue, avec une exacerbation des tensions commerciales depuis 2022-2023, et l'écoulement sur les marchés export de la surproduction chinoise en croissance menacent directement l'industrie française et européenne. C'est le cas notamment en Allemagne et en Italie, et particulièrement pour les secteurs de la métallurgie, de l'automobile et de la chimie, également touchés en France.

- La hausse des droits de douane mise en œuvre par les Etats-Unis pourrait avoir des conséquences sur les exportations françaises et européennes, soit directes (réduction des flux France/UE vers USA) ou indirectes (redirection des flux d'autres pays initialement vers les USA et désormais renvoyés vers l'Europe).

- Malgré cette situation, la France peut s'appuyer sur des tendances objectives et positives : Des projets industriels d'ouverture d'usine continuent d'émerger en France. Cela se traduit notamment par un maintien de la dynamique de demandes auprès des dispositifs de politique industrielle, telle que le crédit d'impôt pour l'industrie verte (dit « C3IV ») ou du plan d'investissement France 2030.

• **Mais elle reste pleinement mobilisée pour répondre à plusieurs défis**, tels que la dynamique des défaillances qui s'est stabilisée mais qui reste importante au premier semestre 2025, ou le nombre d'autorisations, d'enregistrements, et de déclarations d'ICPE délivrés à des projets industriels qui diminue en 2024 et au premier semestre 2025.

Des dynamiques variables selon les secteurs

L'industrie verte reste le secteur qui comptabilise le plus grand nombre d'ouvertures nettes ce semestre (+11) suivie du secteur de la défense qui figure pour la première fois parmi les secteurs les plus dynamiques (+8).

L'industrie verte et l'économie circulaire poursuivent la dynamique observée lors des précédentes relèves. (+11 ouvertures nettes). La dynamique est notamment portée par **l'économie circulaire**, avec l'ouverture de sites dédiés au recyclage de diverses matières et au reconditionnement d'appareils.

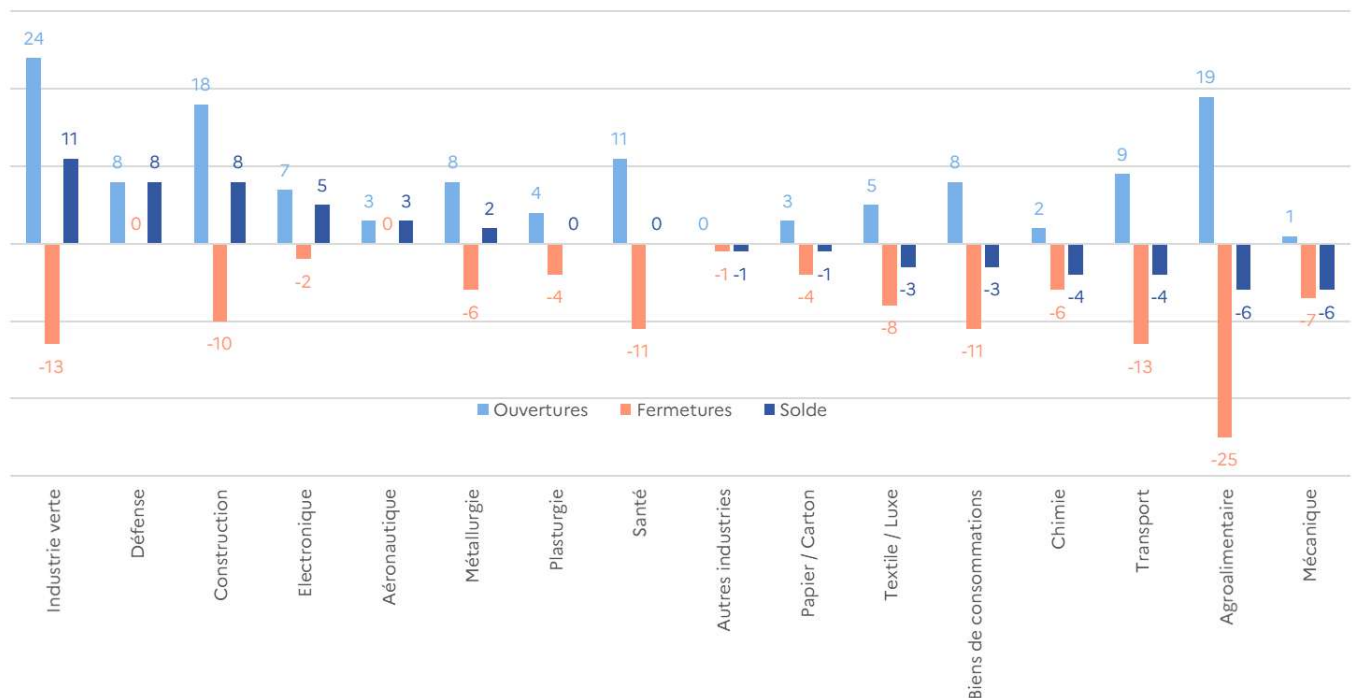
Les chiffres du premier semestre montrent également une montée en cadence dans **l'industrie de défense** qui s'explique notamment par le contexte géopolitique actuel. 40% des ouvertures du secteur sont liées à l'aéronautique militaire.

Les secteurs de la chimie et du transport sont toujours en difficulté, et l'agroalimentaire accuse une première décélération.

Secteur énergivore et soumis à une forte concurrence, **le secteur de la chimie compte ce semestre 6 fermetures, pour un solde global de -4. Les transports, notamment l'automobile, confirment la tendance observée lors des précédentes relèves avec 13 fermetures de sites.** Ces dynamiques touchent principalement les équipementiers automobiles. Les ouvertures et extensions peinent à compenser ce chiffre, conduisant à un solde de -4 sur le semestre.

L'agroalimentaire affiche une baisse importante, avec un nombre de fermetures et réductions de sites croissant. Le secteur compte malgré tout 19 ouvertures ou extensions, signe qu'il reste attractif.

Analyse sectorielle au premier semestre 2025



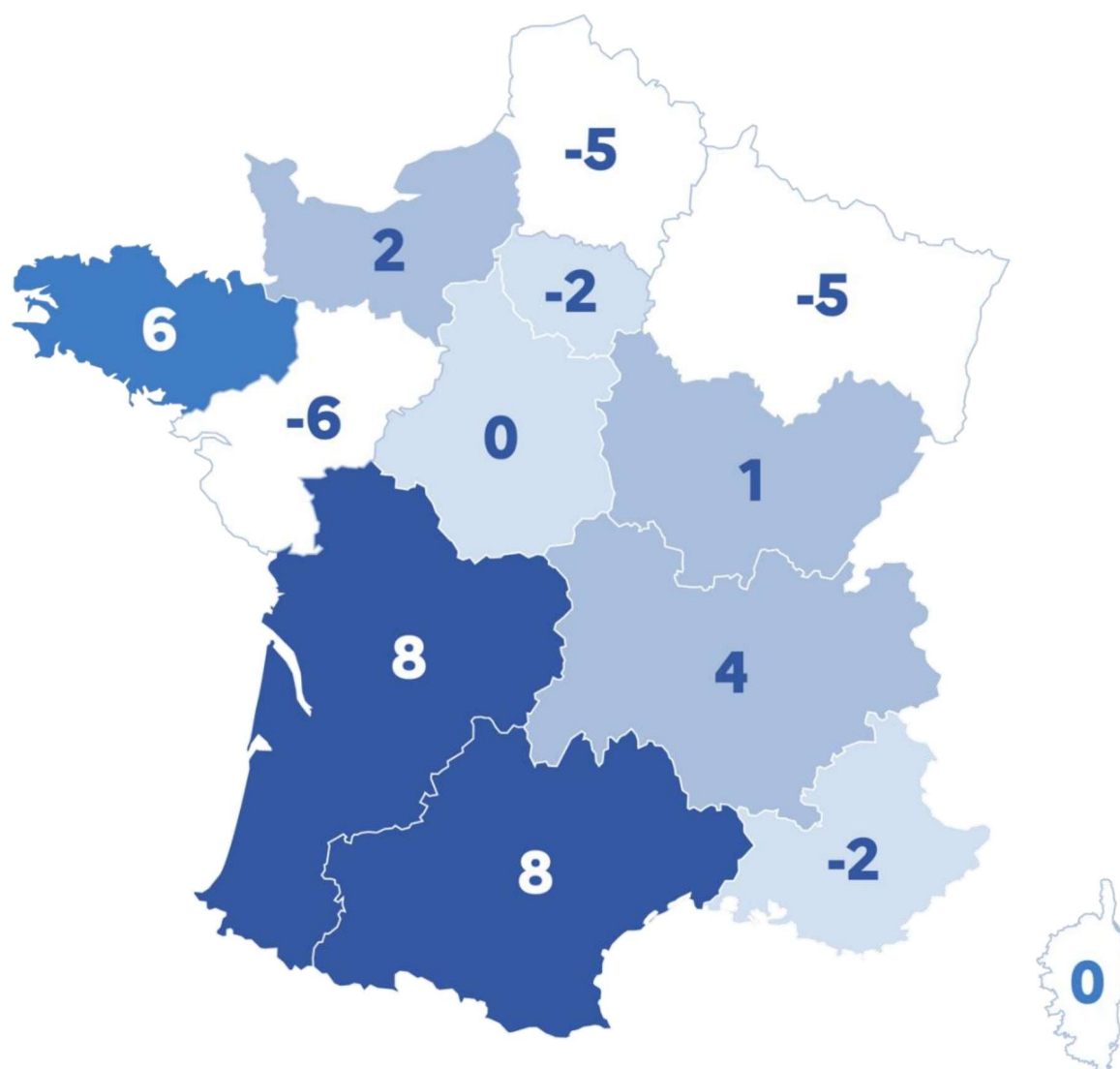
Les dynamiques territoriales

Le baromètre industriel, comptabilisé à la maille régionale, permet ainsi de mettre en évidence les spécificités de chaque territoire dans la dynamique de réindustrialisation.

Ce semestre, **l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine affichent les dynamiques les plus positives**, avec des soldes identiques de +8 sur le semestre. Les secteurs traditionnellement implantés dans ces régions, tels que l'aéronautique et la défense participent largement à cet élan.

Les régions du Nord-Est de la France, territoires historiquement industriels confrontés à une transformation profonde de l'économie, continuent d'observer une tendance à la baisse (– 5 pour la région Grand Est et pour les Hauts-de-France). Pour la première fois, les Pays de la Loire affichent un solde négatif (–6), du fait notamment des difficultés du secteur automobile.

Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2024



Contact presse

Direction générale des Entreprises

presse.dge@finances.gouv.fr